

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
B3J 1T3
Bid Fax: (902) 496-5016

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Acquisitions
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
B3J 3C9

Title - Sujet NURSING SERVICES FOR VAC	
Solicitation No. - N° de l'invitation 51019-145026/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client 51019-14-5026	Date 2014-06-13
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$HAL-219-9276	
File No. - N° de dossier HAL-3-71289 (219)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-06-23	
Time Zone Fuseau horaire Atlantic Daylight Saving Time ADT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Richard, Linda K.	Buyer Id - Id de l'acheteur hal219
Telephone No. - N° de téléphone (902) 496-5261 ()	FAX No. - N° de FAX (902) 496-5016
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION 003

1. Date de clôture:

Supprimer: 18 juin 2014 14 h heure avancée de l'Atlantique

Insérer: 23 juin 2014 14 h heure avancée de l'Atlantique

2 À l'heure actuelle, y-a-t-il une organisation qui fournit ces services de relève pour le compte d'Anciens Combattants Canada (ACC) ou s'agit-il d'une nouvelle exigence?

Réponse: À l'heure actuelle, aucune organisation ne fournit ces services au bureau de secteur d'Halifax d'ACC. Le contrat pour la prestation de ces services a pris fin en juin 2012. Sa valeur totale était de 400 641,70\$ (taxes incluses). L'entrepreneur était VON Canada - Nouveau-Brunswick.

3. Pourriez-vous nous faire connaître le budget actuel pour ces services OU, si ceux-ci ont été fournis par le passé, le budget qui leur était alloué ou encore les taux établis pour ces services?

Réponse: La valeur de l'ancien contrat était de 400 641,70\$ (taxes incluses). Pour ce qui est des taux, ceux-ci sont exclusifs à l'ancien entrepreneur et ne peuvent donc être divulgués.

4. Si le fournisseur choisi pour la prestation des services de consultation infirmière est également un fournisseur de services pour le compte d'ACC au bureau d'Halifax, cela pourrait-il créer un conflit d'intérêts.

Réponse: Oui, cette situation entraînerait un conflit d'intérêts. L'entrepreneur ne sera pas autorisé à offrir des services rémunérés à l'acte pour son propre compte.

5. Dans la partie 5.0 - Volume de travail, 5.1 - Services de relève prévus, on mentionne ceci:

« Le nombre de jours prévu pour les services de relève prévus pour le bureau local de Halifax est de 1 875 heures par année de contrat. Le chargé de projet se réserve le droit de modifier l'horaire. » S'agit-il d'une erreur? Devrait-on plutôt comprendre que 1 875 correspond en fait au nombre d'heures prévu par année?

Réponse: Il s'agit bien de 1 875 heures.

6. Dans le cadre du présent contrat, un employé de relève et un remplaçant sont requis pour satisfaire aux mêmes exigences. Une même personne peut-elle agir à titre d'employé de relève et de remplaçant ou faut-il désigner deux entités distinctes? Dans ce dernier cas, combien de ressources-peut on autoriser à l'étape d'orientation?

Réponse: Comme cette exigence nécessite deux ressources principales sur une base régulière, deux employés de relève sont requis dans le cadre de ce contrat. Une même personne peut agir à titre d'employé de relève et de remplaçant.

7. La demande de propositions (DP) exige que l'entrepreneur ait en tout temps une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD). Actuellement, notre entreprise n'effectue pas de travaux pour le gouvernement fédéral et ne détient donc pas d'attestation de VOD. Nous sommes disposés à soumettre une demande en vue d'obtenir cette attestation, mais pour ce faire, nous devons d'abord obtenir la cote de fiabilité et le délai pour celle-ci est d'environ un mois. Un délai d'environ 85 heures est ensuite nécessaire pour l'attestation de VOD. Comme la date limite de la DP est le 11 juin, ces délais constituent un obstacle. Tient-on compte des soumissions pour lesquelles des demandes d'attestation sont en cours de traitement?

Réponse: Toutes les exigences en matière de sécurité doivent être satisfaites à la date de clôture des soumissions, de sorte qu'il n'y ait pas de retard dans l'attribution du contrat.

8. Dans la demand, il est indiqué que le nombre de jours prévu pour les services de relève au bureau d'Halifax est de 1875 jours par année de contrat, et qu'ACC peut préautoriser des jours additionnels par année de contrat.

Question A: Pouvez-vous préciser le modèle de dotation à l'appui de cette exigence?

Réponse A: Cette exigence est fondée sur la détermination de nos besoins pendant une période donnée ou à un moment donné. Elle ne repose pas sur un modèle de dotation. ACC a le pouvoir discrétionnaire de demander et d'approuver des heures et des jours additionnels dans le cadre du contrat.

Question B: L'entrepreneur aura-t-il un nombre d'heures et de jours garantis de travail par année de contrat (250 heures/7,5 heures par jour) ou le nombre sera établi en fonction des demandes ponctuelles pour les services de relève, selon les besoins?

Réponse B: Habituellement, un horaire de base est établi pour les ressources infirmières dans chaque bureau de secteur. Cet horaire est bien sûr sujet à changement, mais de façon générale, les jours de travail sont prévisibles, et des demandes ponctuelles de jours additionnels sont formulées, selon les besoins. Le contrat comprend plus d'heures de travail que celles que l'on prévoit utiliser par semaine afin d'assurer le service pendant les périodes de pointe, les vacances estivales, les absences imprévues, etc.

9. Même si la DP indique que les infirmiers et infirmières contractuels des bureaux locaux doivent détenir un diplôme universitaire (p. Ex. Baccalauréat en sciences infirmières, B.A. Avec majeure en sciences infirmières, baccalauréat ès sciences en soins infirmiers psychiatriques, baccalauréat en sciences de la santé), certains pourraient posséder une vaste expérience dans les domaines en question tout en ne détenant qu'un diplôme collégial en sciences infirmières? Cela serait-il acceptable?

Réponse: Non, toutes les ressources proposées doivent satisfaire aux critères d'évaluation à la clôture des soumissions.

10.

Question: Veuillez vous référer à la section 6.4 Formation où il est dit « L'entrepreneur sera seulement rémunéré une fois pour le temps d'orientation et de formation pendant la période visée pas le contrat. »

Veuillez confirmer que l'orientation et la formation incluront également la formation pour la ressource proposée, la ressource de relève ET le personnel de remplacement, pour autant que la formation et l'orientation se déroulent en même temps.

Réponse: L'objectif est de faire en sorte que l'orientation et la formation se déroulent en même temps, mais cela dépend des besoins opérationnels d'ACC.

11.

Question: Veuillez vous référer à la section 7.1 Personnel de relève. D'après l'expérience qu'il a de la prestation de ce type service, le soumissionnaire estime qu'avoir des ressources de relève qualifiées disponibles pour couvrir les absences imprévues ou de courte durée en tout temps n'est pas une attente réaliste. Par conséquent, le soumissionnaire demande respectueusement que cette exigence soit supprimée.

Réponse: Demande refusée.

12. Sous 4.1 Période du contrat.

Supprimer: La période du contrat s'étend du 1 août au 31 juillet 2016 inclusivement.

Insérer: Le contrat est d'une durée de deux ans à compter de la date d'attribution du contrat.

13.

Solicitation No. - N° de l'invitation

51019-145026/A

Amd. No. - N° de la modif.

003

Buyer ID - Id de l'acheteur

hal219

Client Ref. No. - N° de réf. du client

51019-14-5026

File No. - N° du dossier

HAL-3-71289

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Question: Quelle est l'adresse du bureau extérieur de Halifax?

Réponse:

Halifax Office
Veterans Affairs Canada
7105 Chebucto Road
P.O. Box 8063
Halifax, NS B3K 5L8

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.